

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE**DELIBERATION****DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 25 OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT**

L'AN DEUX MIL DIX SEPT**Le 25 octobre****Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,****Ont siégé : Mesdames, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Geneviève GARNIER, Sylvie JERDON, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantal VARAGNAT et Messieurs, Eric BESSENAY, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Eric PRADAT, Mario SCARNA.****Pouvoirs :****Laurence MEUNIER donne pouvoir à M.Gérard CROYET****Emilie SOLLIER donne pouvoir à M.CHAPPAZ Jean-Marc****Jacques FORAT donne pouvoir à M.Mario SCARNA****Béatrice BOULANGE donne pouvoir à Claudine ROCHE****Jean-Claude CORBIN donne pouvoir à Pierre GRATALOUP****Jacques MEILHON donne pouvoir à Hugues JEANTET****Patrick BOUVET donne pouvoir à Bernard ROMIER****Laurent FOURGEROUX donne pouvoir à Sophie MONTAGNIER****Absents excusés sans pouvoir : Mme Eliane BERTIN****SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Claudine ROCHE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 19****NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7****CONVOCATION EN DATE : 18 octobre 2017****DATE D’AFFICHAGE : 2 novembre 2017**

OBJET : Adoption de la Charte de fonctionnement du Réseau Médi@Val et du nouveau Règlement Intérieur-pour la médiathèque de Grézieu-La-Varenne

2017/95

Vu la Délibération n°2016/073 en date du 7 novembre 2016 portant sur une Convention de partenariat entre la CCVL, les communes de Marcy l’Etoile, Vaugneray, Saint-Genis-les-Ollières, Ste Consorce, Thurins, Messimy, Pollionnay et fixant les modalités de mise en œuvre du Réseau des médiathèques Médi@Val

Vu la Délibération n°2017/83 en date du 20 septembre 2017 portant sur l’adoption de nouveaux tarifs d’inscription à la médiathèque de Grézieu la Varenne.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
VOIX	CONTRE
VOIX	ABSTENTION

- **APPROUVE** la Charte de fonctionnement du Réseau Médi@Val
- **APPROUVE** un nouveau Règlement intérieur à la Médiathèque de Grézieu-la-Varenne qui annule et remplace toutes les dispositions réglementaires antérieurs
- **PRÉCISE** que la Charte et le Règlement intérieur entreront en vigueur au 1^{er} novembre 2017

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Bernard ROMIER,
Maire de Grézieu-La-Varenne